

Ville de LAON
Direction Générale des Services
02000 LAON
DGS - JMC.ED.DV.sem
2020 - N° 1475

**ARRETE DU 26 MAI 2020
PORTANT DELEGATION DE FONCTIONS A
Madame DelphineVALLIERE
Conseillère Municipale**

LE MAIRE DE LA VILLE DE LAON

- VU le Code Général des Collectivités Territoriales, et notamment l'article L.2122.18,
VU le tableau du conseil municipal dressé en séance du 25 mai 2020,
VU l'arrêté du 26 mai 2020 portant délégation de fonctions à Madame Claudia MATHIEU, 5^{ème} adjoint, chargée de l'Education et de la Jeunesse,

CONSIDERANT QUE la bonne administration des affaires communales et l'exercice de la charge de maire nécessitent l'assistance d'adjoints ou de conseillers municipaux.

ARRETE

- ARTICLE 1** Une délégation est donnée à Madame Delphine VALLIERE, conseillère municipale, dans le domaine de la jeunesse,
- ARTICLE 2** Les fonctions déléguées à Madame Delphine VALLIERE consistent à assurer le suivi :
. des activités développées en direction de la jeunesse et plus particulièrement l'organisation des C.V.L., C.L.S.H. et C.A.S.,
. du Contrat de Ville en partenariat avec les services de la Communauté d'Agglomération du Pays de Laon,
- ARTICLE 3** Pour l'exercice des fonctions déléguées, Madame Delphine VALLIERE bénéficie d'une délégation de signature relative aux actes et documents (correspondances, notes, rapports, convocations, procès-verbaux, contrats, conventions...) en rapport avec la nature et le contenu de sa délégation.
- ARTICLE 4** La délégation de fonctions accordée à Madame Delphine VALLIERE, conseillère municipale, s'exerce en cas d'absence ou d'empêchement de Madame Claudia MATHIEU, 5^{ème} adjoint, bénéficiaire d'une délégation dans le domaine de l'éducation et de la jeunesse,
- ARTICLE 5** La présente délégation prend effet à compter du 26 mai 2020 et subsiste tant qu'elle n'est pas rapportée.

*

SPECIMEN DE SIGNATURE



Delphine VALLIERE

LE MAIRE



(Alice) DELHAYE